

## RECRUTEMENT DES CONSEILLERS EN FORMATION CONTINUE

Afin de pourvoir les emplois de Conseillers en Formation Continue (CFC) vacants dans le réseau des GRETA de l'académie Orléans-Tours, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, une procédure de recrutement est engagée.

### CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Peuvent faire acte de candidature :

- ✓ Les personnels titulaires ou contractuels du Ministère de l'Education nationale de catégorie A.
- ✓ Les candidats extérieurs titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 homologué minimum dont l'expérience professionnelle et les compétences justifient la candidature.  
Les candidats extérieurs qui seraient retenus comme CFC seraient recrutés comme contractuels de la formation continue.

### FONCTION ET MISSION DES CFC : situation administrative

Les missions dévolues aux CFC et les conditions d'exercice de cette fonction sont précisées dans les textes référencés ci-dessous :

- Décret n° 90-165 du 20 février 1990
- Décret n° 90-426 du 22 mai 1990
- Note de service du 14 juin 1990
- Décret n° 93-412 du 19 mars 1993
- Décret n° 93-432 du 24 mars 1993
- Décret n° 2013-852 du 24 septembre 2013

### INFORMATION DES CANDIDATS INTÉRESSÉS

Deux réunions d'information sont prévues :

**le mercredi 17 janvier 2018 à 14h00 au Lycée Dessaignes (Personnel Education nationale)**

12 rue Dessaignes à Blois

et

**le vendredi 26 janvier 2018 à 14h00 à l'IRD (Personnel hors Education nationale)**

5 rue du Carbone à Orléans

Elles ont pour but de :

- présenter la fonction de Conseiller en Formation Continue et les aptitudes attendues pour l'exercer,
- donner toutes les informations sur la procédure de recrutement mise en place.

## DOSSIERS DE CANDIDATURE

L'adresse de téléchargement du dossier de candidature sera communiquée lors de cette réunion. Ce dossier devra être retourné sous le présent timbre :

**pour le 13 février 2018** délai de rigueur, à la

**Délégation Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue  
2, rue du Carbone - CS 80017 - 45072 Orléans cedex 2.**

Tout dossier incomplet ou parvenu hors des délais ne pourra être pris en considération.

## PROCÉDURE DE SÉLECTION

La procédure de sélection des candidatures comporte 4 phases :

- une pré-sélection basée sur l'étude des dossiers de candidature.
- **en cas de recevabilité de la candidature**, une visite d'observation de l'activité d'un CFC, sera à conduire sur un GRETA entre le **lundi 24 février 2018 et le jeudi 5 avril 2018**. Un dossier écrit **en trois exemplaires** (5 pages maximum), de compte rendu et d'analyse de cette séquence sera à remettre au début des épreuves écrites.
- des **épreuves écrites** dont les conditions et modalités seront précisées lors des réunions d'information du **mercredi 17 janvier 2018** au **Lycée Dessaignes à Blois** et du **vendredi 26 janvier 2018** à l'**IRD à Orléans**. Ces épreuves écrites se dérouleront **le mercredi 11 avril 2018 au Lycée Voltaire à Orléans**; les candidats y seront convoqués individuellement en temps utile.
- des **entretiens individuels** pour lesquels les candidats retenus après les épreuves écrites, recevront également une convocation. Ces entretiens se dérouleront **les mercredi 23 et jeudi 24 mai 2018 à Orléans**.